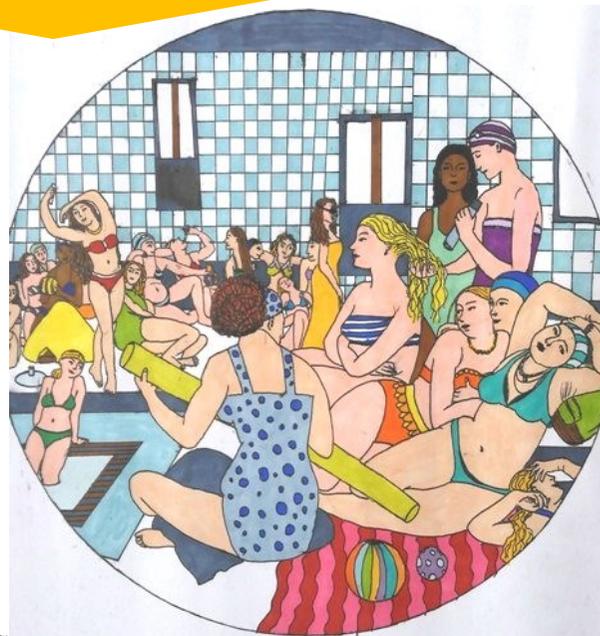


ARTS PLASTIQUES EN SECONDE

OBJECTIFS

- Développer et étayer la pratique plastique et artistique de l'élève
- Enrichir la culture artistique et élargir les représentations culturelles des élèves
- Rendre attentif aux données et aux dimensions sensibles des pratiques plastiques
- Développer de la curiosité pour la création artistique et la culture en général
- Accompagner l'élève dans les choix qu'il effectue concernant son parcours de formation au lycée et ceux portant vers les études supérieures



CONTENU / ENSEIGNEMENT

- L'enseignement des arts plastiques au lycée s'inscrit dans la continuité de celui du collège
- L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique
- Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art
- Il couvre l'ensemble des domaines artistiques : Dessin, peinture sculpture, photographie, architecture, art numérique relèvent des arts plastiques

Seconde

générale et technologique

**Enseignement optionnel
général et technologique**

**3 h par semaine
2nde-1ère-term**



61 Rue du lycée

BP 33082

29120 PONT L'ABBE

☎ 02 98 66 07 70

ce.0290062k@ac-rennes.fr